DOCTORAT EN DROIT COMPARÉ

Doctorat

Doctorat
A vocation pluridisciplinaire (droit public et droit privé), l'Ecole doctorale de droit comparé est appelée à poursuivre un triple objectif :
- Un objectif scientifique
Il s'agit de la première Ecole doctorale de droit comparé dont la pluridisciplinarité des composantes (Masters et centres de recherche) et leur dimension nationale, européenne et internationale marquent le décloisonnement nécessaire à l'essor de cette branche de la recherche juridique. La proximité des relations que l'Ecole entretient dans ce domaine avec l'UMR de droit comparé de Paris permet d'approfondir les moyens mis en oeuvre pour atteindre cet objectif
- Un objectif pédagogique
L'Ecole doctorale a pour mission d'offrir une formation complétant celle des Masters de recherche (M2), notamment dans le domaine des nouvelles technologies ainsi que par l'intégration des étudiants dans les activités de recherche. Elle doit par ailleurs contribuer à la diffusion des travaux de recherche dans le domaine du droit comparé ainsi qu'aux informations d'ordre pratique dont les étudiants pourraient avoir besoin (démarches administratives, appels d'offres, bourses, etc ...).
Les activités de l'Ecole doctorale s'adressent aux étudiants issus des différentes composantes de l'Ecole, mais les étudiants issus d'autres formations doctorales peuvent d'intégrer dans ses activités en présentant un avis motivé de leur directeur de thèse. Dans sa décision d'encadrement, l'Ecole d'efforce d'être à l'écoute des étudiants de thèse. A cette fin, un questionnaire est rempli par chaque étudiant lors de son inscription pour connaître ses difficultés et ses attentes.
A chaque rentrée universitaire, une réunion d'information générale est organisée afin d'établir un dialogue entre le Conseil scientifique de l'Ecole, les associations des DEA et des doctorants
- Un objectif professionnel
Afin de contribuer à la préparation et à l'amélioration du profil des étudiants, l'Ecole doctorale permet une entrée dans la "communauté" scientifique en encourageant les initiatives communes et le travail en équipe. Elle met en place des aides à la mobilité nationale et internationale par des réseaux d'informations et elle informe les jeunes doctorants sur les démarches administratives préalables à la soutenance de thèse ainsi que sur la préparation des examens et des concours.

Infos pratiques

Composante : EDS - Dépt. droit international, européen et comparé

Crédits ECTS : 180

Campus : Centre Panthéon

Présentation

Programme

Doctorat en Droit comparé